

**Allocution de M. André Vallini,  
secrétaire d'État chargé du Développement et de la Francophonie,  
pour l'ouverture du 31<sup>e</sup> Conseil des Ministres de la COI  
Saint-Denis, La Réunion, 26 février 2016**

*(Salutations à vérifier avec l'Ambassadeur et l'OPL en fonction des présents)*

Madame la Présidente du Conseil de la Commission de l'océan Indien,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Monsieur le Président du Conseil régional de La Réunion,  
Madame la Présidente du Conseil départemental de La Réunion,  
Mme la Cheffe de la Délégation de l'Union européenne,  
Excellences, Mesdames et Messieurs du corps diplomatique et consulaire,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des institutions et organisations  
internationales,  
Mesdames et Messieurs les Officiers permanents de liaison auprès de la  
Commission de l'océan Indien,

Cher amis,

C'est un grand honneur pour moi de représenter le Ministre, M. Jean-Marc Ayrault, à ce 31<sup>e</sup> Conseil des ministres de la Commission de l'océan Indien, alors que j'ai pris mes fonctions il y a deux semaines seulement. Je suis heureux d'effectuer ainsi mon premier déplacement dans l'océan Indien, où nous avons le français en partage, où nous avons des valeurs en partage, où nous avons su cultiver les solidarités. [si tel est le cas] J'ai eu le privilège de visiter hier les locaux de la « Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien, PIROI » qui m'a donné un exemple de ces solidarités concrètes et effectives.

C'est également un immense plaisir pour moi et pour les élus réunionnais de vous accueillir ici, à Saint-Denis, où se tiendra la première réunion des ministres de la COI sous présidence française. Cette présidence compte d'autant plus

pour nous qu'elle prend place l'année du trentième anniversaire de l'adhésion de la France et de l'Union des Comores à la COI.

Je voudrais tout d'abord me tourner vers Madame Atallah et lui adresser mes plus chaleureuses félicitations pour l'exercice de la présidence malgache du Conseil de la Commission de l'océan Indien. Cette présidence, qui, de façon exceptionnelle, aura duré d'avril 2014 à février 2016, a mis en lumière le retour de Madagascar sur la scène régionale. Les projets portés sur la sécurité alimentaire, « Madagascar, grenier de l'océan Indien », sur la sécurité maritime, qui ont fait l'objet de signatures à Tananarive la semaine dernière, comme les projets concourant au développement durable de la zone auront servi et renforcé notre organisation. Les États membres ont souligné dans leurs interventions la haute valeur de ce bilan. Je me joins à ces éloges.

Monsieur le Secrétaire général, permettez-moi de vous remercier, vous-même et votre vaillante équipe, pour le talent et l'énergie que vous apportez, depuis bientôt quatre ans, au développement de notre organisation. Grâce à vous, la COI est devenue un acteur visible, aussi indispensable qu'incontournable du monde indianocéanique. Mais votre mandat n'est pas encore terminé et nous aurons encore l'occasion de souligner tous vos mérites qui sont nombreux.

\*

Mesdames et Messieurs,

La COI est une organisation vivante et active. Nous avons fêté il y a deux ans le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'Accord général de Victoria qui a institué la Commission de l'océan Indien. 2014 a également été l'occasion de la tenue à Moroni du 4<sup>e</sup> Sommet de l'histoire de l'organisation. Ce sommet a été un grand succès. Que nos amis comoriens, ici présents, en soient de nouveau remerciés. Les bailleurs de la COI, au premier rang desquels l'Union européenne et l'Agence française de développement, y ont réaffirmé leurs engagements, garantissant ainsi la pérennité de son action. Nous leur en sommes très reconnaissants.

Comme l'a rappelé le président de la République française à Moroni, ces trois décennies sont sans conteste une réussite. La Commission de l'océan Indien a su dépasser le seuil des simples coopérations. Sur une trame culturelle et identitaire commune, elle a su tisser un véritable réseau de solidarités, sans

précédent dans l'histoire de cette région. Grâce à son dynamisme, elle attire l'attention des États de la région. Nous aurons ainsi le plaisir d'étudier les candidatures au statut d'observateur nouvellement créé – aujourd'hui de la Chine, qui sait, demain, de l'Inde ou de tout autre pays qui souhaiterait mieux connaître la COI et contribuer à ses activités.

Vivante et attractive, la COI sait aussi s'adapter. Sa force, notre force, est de toujours trouver ensemble les réponses aux défis de notre temps. L'année 2015 en France a été une année très particulière. Notre pays, comme tant d'autres, a été frappé en son cœur par le terrorisme djihadiste, qui ne poursuit d'autre quête que celle de la destruction. Conséquence des désordres du monde, le sort des réfugiés et les trafics d'êtres humains nous interpellent et appellent à une réponse collective et concertée. L'année 2015 restera aussi comme une année d'espoir avec l'accord de Paris sur le climat en décembre. Ces sujets nous concernent tous.

Aussi, permettez-moi de vous présenter succinctement les sujets auxquels la présidence française de la COI entend donner la priorité :

- premièrement, la sécurité,
- deuxièmement, le climat,
- troisièmement, les connectivités et la croissance économique.

### **Première priorité, la sécurité**

Comme je le disais, en janvier puis en novembre 2015, Paris a été frappée par des attentats terroristes d'une ampleur sans précédent. Les Français ont été très sensibles aux nombreux témoignages de sympathie et de solidarité reçus de l'océan Indien et je tiens ici à vous en remercier tous, solennellement.

Le terrorisme djihadiste est devenu une menace globale. Il frappe l'Afrique du Nord, il frappe le Sahel, il frappe l'Afrique de l'Est. Il pourrait avoir des conséquences dramatiques sur les économies des pays de l'océan Indien où le tourisme est un moteur du développement. Par ailleurs, des incidents dans le golfe d'Aden montrent que la piraterie maritime pourrait à tout moment, si l'on baisse la garde, resurgir.

La France emploiera sa présidence à encourager la coopération dans les domaines relatifs à la sécurité des personnes et des institutions. Elle apportera tout son appui aux cadres de concertation régionaux mis en place par la COI à l'initiative de ses membres, sur la lutte anti-terroriste, ou sur la lutte contre le trafic de drogue, qui impacte aussi les sociétés et la sécurité dans nos îles. Elle le fera en recherchant des coopérations concrètes et opérationnelles, comme par exemple le projet de « coopération en matière de sûreté aéroportuaire dans la zone de l'océan Indien ».

Le Programme régional pour la promotion de la sécurité maritime (MASE) pour l'Afrique orientale et australe, financé par l'Union européenne, devra en 2016 bénéficier de structures permanentes. À cette fin, nous devons, comme convenu, aller de l'avant dans l'installation du Centre régional de coordination des opérations aux Seychelles et du Centre régional de fusion des informations maritimes à Madagascar.

## **Deuxième priorité, le climat et la protection de l'environnement**

L'Accord de Paris, adopté lors de la COP21, incarne un formidable élan pour la protection de la planète, de ses habitants et de ses écosystèmes. C'est un succès collectif. Sous l'égide de l'ONU, les pays du monde se sont fixés l'objectif de limiter le réchauffement de la planète en deçà de 2°C, voire 1,5°C - c'est aussi un succès pour les pays insulaires, qui sont particulièrement vulnérables au changement climatique. Le préambule de cet accord reconnaît, comme jamais auparavant, l'importance de la protection des océans, leur rôle majeur dans la protection du climat - c'est un succès pour les pays insulaires, qui portent depuis longtemps cette vision.

Mais il ne faut surtout pas relâcher nos efforts et baisser la garde ! Il nous faut continuer d'avancer solidairement pour que cet ambitieux accord entre au plus vite en application. Je rappelle que la présidence française de la COP21 n'a pas pris fin avec l'accord du 12 décembre 2015 : elle s'étendra jusqu'à la COP22 de novembre 2016, à Marrakech, lors de laquelle nous passerons le relais à nos amis marocains. Je rappelle également que l'expertise de l'Agence française de

développement est à la disposition de chacun des pays membres pour prolonger notre effort commun.

La Commission de l'océan Indien a toujours été à la pointe de la protection de l'environnement, nous souhaitons qu'elle continue d'être exemplaire et apporte, en 2016, sa pierre à l'édifice : en adaptant son « Plan d'action pour le climat » aux conclusions de la COP 21, en aidant les acteurs non-étatiques dans le cadre du « projet Biodiversité », en valorisant les énergies renouvelables avec le secteur privé des pays de l'océan Indien, en mettant en place, avec l'appui de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), le « Grand Observatoire de l'océan Indien ».

### **Troisième priorité, les connectivités et la croissance économique**

Dans un monde globalisé, concurrentiel, confronté maintenant à un ralentissement de la croissance, les pays de la COI doivent se rapprocher pour former une communauté plus solide, plus compétitive. La connectivité entre les îles de la COI, sous toutes ses formes, reste un enjeu majeur, une condition essentielle au développement économique, très justement mise en avant depuis plusieurs années par le Secrétariat général.

Nous encouragerons la poursuite des efforts en ce sens :

- En ce qui concerne les connexions aériennes, la COI a très bien avancé. La création de « l'Alliance Vanille » est porteuse d'espoirs. Il faut encore progresser sur la base de la feuille de route établie par les deux comités mis en place à cette fin, le Comité d'experts de l'aviation civile et le Comité stratégique rassemblant toutes les compagnies aériennes régionales.
- En ce qui concerne les connectivités numérique et maritime, il faut exploiter rapidement les deux études commandées et convenir d'un plan d'action.
- Dans un contexte de croissance du tourisme mondial, nous encouragerons toutes les actions visant à faire des pays de la Commission de l'océan Indien un espace global de séjour. « L'Étude stratégique de coopération touristique » initiée par la COI donne des pistes de collaboration entre les États-membres.

- Dans la continuité des premières « Assises de la Science, de la recherche et de l'innovation de la COI », des connexions solides entre les structures universitaires et de recherche doivent être établies. Les accords passés avec le CIRAD et l'IRD, qui ont mis en place la « plateforme PrÉRAD », ainsi que le dispositif de formation agricole en ligne, montrent la voie.

- Nous devons aussi réfléchir, dans le respect de la sécurité de chacun, à un espace régional de circulation pour les ressortissants des pays-membres de la Commission de l'océan Indien. Le projet de la COI, en collaboration avec l'Organisation internationale des migrations, visant à améliorer la gestion des migrations et à favoriser la connectivité régionale par la facilitation de la migration légale devra connaître un début de réalisation en 2016.

\*

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Le Conseil qui s'ouvre ce matin va nous permettre d'avancer. Indianocéanique par l'histoire et par la géographie, indianocéanique par sa population et par le cœur, la France est toujours heureuse de participer à ces travaux.

À la fois pays membre de l'Union européenne et pays membre de la COI, la France est un infatigable avocat des intérêts de l'Indianocéanie devant les instances de décision européennes. Comme vous le savez, la conjonction des programmations du FED et du FEDER européens offre des opportunités nouvelles pour le développement régional. La Réunion, qui a l'honneur et la joie de vous accueillir aujourd'hui dans ce cadre magnifique, a toujours su mettre son savoir-faire et sa technologie dans le domaine du développement durable au service de la zone. Le programme INTERREG V offre de nouveaux moyens pour le faire.

Je ne terminerai pas sans remercier le Préfet de La Réunion et ses services pour l'organisation de ce Conseil.

Permettez-moi d'associer Didier Robert, Président du Conseil régional de La Réunion, Madame Nassimah Dindar, Présidente du Conseil départemental de La Réunion, ainsi que tous les élus ici présents et tous les habitants de La Réunion, en ce trentième anniversaire de l'adhésion de la France à la

Commission de l'océan Indien, à la bienvenue que je vous souhaite, au nom du gouvernement français, à ce 31<sup>e</sup> Conseil de la Commission de l'océan Indien à Saint-Denis.

Je vous remercie de votre aimable attention./.